

Mardi 27 octobre 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RIVAGES DE FRANCE - 4 NOVEMBRE 2015

CENTRE MUNICIPAL DE VOILE – 2 PROMENADE GEORGES POMPIDOU - MARSEILLE (17h-19h)

### Pour la préservation et la gestion des sites naturels littoraux et lacustres

*L'Assemblée générale 2015 de Rivages de France se déroulera le 4 novembre 2015, en prélude du Forum des 40 ans du Conservatoire du littoral (5 et 6 novembre) au Palais des Congrès, Parc Chanot à Marseille. Ce temps fort annuel est l'occasion de rassembler les membres de l'association - élus municipaux, conseillers généraux et régionaux, responsables associatifs et d'établissements publics - pour débattre de la préservation et la gestion des sites naturels littoraux et lacustres.*

Structure de rassemblement, Rivages de France permet de s'organiser, de s'interroger et d'échanger nos expériences collectivement sur les moyens et les efforts à engager pour assurer **une coopération consolidée entre les acteurs du littoral**.

Rivages de France offre **un cadre propice à l'émergence de sujets prioritaires** : l'adaptation au changement climatique - la question des coûts de gestion - la stratégie commune d'action - la gouvernance partagée - la valorisation des métiers de gestion des sites...

L'enjeu, d'importance, est de pérenniser la gestion et poursuivre ainsi un objectif commun à long terme : **le bon état des sites naturels et la valorisation de nos territoires**. Le forum de l'assemblée générale de Rivages de France et celui des 40 ans du Conservatoire du littoral réuniront un grand nombre d'acteurs du littoral, pour valoriser notre action commune et évoquer les enjeux de demain.

**L'association nationale Rivages de France : un réseau (métropole et outre-mer) de 180 gestionnaires des terrains du Conservatoire du littoral, des sites départementaux et communaux...**

Créée en 1990 à l'initiative des collectivités locales gestionnaires des sites acquis par le Conservatoire du littoral, Rivages de France est **une association nationale (métropole et outre-mer) dédiée à la préservation des espaces naturels littoraux et lacustres**. Elle a vocation à rassembler l'ensemble des collectivités et organismes participant à la gestion des sites du Conservatoire du littoral, et plus largement des milieux côtiers et lacustres.

**Les membres, gestionnaires des sites naturels littoraux et lacustres, sont de nature variée** : collectivités territoriales (Régions, Départements, communautés de communes, syndicats mixtes, communes...), associations, établissements publics, fédérations, fondations ainsi que des personnes physiques qui sont exclusivement les représentants régionaux des gardes du littoral.

Structure d'échanges et source d'informations, l'association est un point d'appui et un porte-voix pour **valoriser et mieux faire connaître les initiatives et expériences menées avec succès**.

**Contact presse**

Éric DOUGÉ Communication

06 81 08 15 08

[eric.douge@gmail.com](mailto:eric.douge@gmail.com)